

L'imparfait caméléon : Déconstruction sémantique et pragmatique des valeurs aspectuo-temporelles et modales dans le roman français/ SMAT ZIED

L'imparfait caméléon : Déconstruction sémantique et pragmatique des valeurs aspectuo-temporelles et modales dans le roman français

The chameleon imperfect: Semantic and pragmatic deconstruction of its aspectual-temporal and modal values in the french novel

SMAT ZIED

Institut supérieur des sciences huamines de Tunis, Laboratoire des recherches et des études brachylogiques (Discours, communication, arts et cultures, société, histoire, Université Tunis El Manar (Tunisie), zied.smat@gmail.com

Date de soumission	Date d'acceptation	Date de publication
10 / 11 / 2025	20 / 11 / 2025	15 / 12 / 2025

Résumé

Cet article vise à déconstruire les valeurs sémantiques et pragmatiques de l'imparfait au-delà de sa fonction descriptive, en le reconfigurant comme un véritable opérateur modal dans le roman français. **Méthode** : L'analyse s'appuie sur la psychomécanique guillaumienne (aspect inaccompli) et la linguistique énonciative (Benveniste, Ducrot) sur un corpus littéraire (Flaubert, Stendhal). **Résultats** : L'étude démontre que l'Imparfait est un « caméléon » dont la valeur est principalement déterminée par le contexte discursif et l'intention subjective du locuteur, servant souvent à introduire des hypothèses ou un point de vue subjectif plutôt qu'un simple ancrage temporel.

Mots-clés: Imparfait, Aspect, Sémantique, Pragmatique, Roman français, Énonciation, Guillaume.

Abstract

This paper aims to deconstruct the semantic and pragmatic values of the Imperfect tense beyond its descriptive function, by reconfiguring it as a true modal operator in the French novel.

Method: The analysis relies on Guillaumian psychomechanics (unaccomplished aspect) and enunciative linguistics (Benveniste, Ducrot) using a literary corpus (Flaubert, Stendhal).

Results: The study demonstrates that the Imperfect is a "chameleon" whose value is primarily determined by the discursive context and the speaker's subjective intention, often serving to introduce hypotheses or a subjective viewpoint rather than mere temporal grounding.

Keywords: Imperfect Tense, Aspect, Semantics, Pragmatics, French Novel, Enunciation

1. Introduction : Le statut paradoxal de l'imparfait

L'imparfait de l'indicatif occupe une place singulière et souvent paradoxale au sein du système verbal français. Traditionnellement enseigné comme le temps de la description et de l'habitude dans le passé, il se trouve au carrefour de plusieurs catégories linguistiques. Ce temps est ce que Gustave Guillaume, dans sa psychomécanique du langage, appelait un « temps second », par opposition au Passé Simple, le « temps premier » du fait accompli (Guillaume, G., 1929). Cette distinction guillaumienne est essentielle : elle postule que la sémantèse de l'Imparfait réside non pas tant dans sa localisation temporelle que dans un marqueur d'aspect — le procès étant envisagé dans son déroulement interne, dans son inachèvement, ou pour reprendre la terminologie de Guillaume, dans un « aperçu intérieur » ou une « incidence interne » (Guillaume, G., 1964, p. 119). L'imparfait devient ainsi le signe d'un temps qui n'a pas atteint sa plénitude, un passé en construction perpétuelle dans le plan du discours.

Cependant, les travaux menés par la linguistique énonciative (Émile Benveniste, Oswald Ducrot) puis par les grammaires modernes (Marc Wilmet, Yves Le Goffic, Marie-José Béguelin) ont révélé que réduire l'Imparfait à sa seule fonction aspectuelle (l'inaccompli) serait ignorer l'étendue de ses emplois polyvalents. Le morphème verbal est en effet capable de migrer des valeurs purement descriptives et duratives vers des emplois hautement contextuels et pragmatiques : on pense notamment aux emplois temporels hors-passé (futur dans le passé),

aux emplois modaux (politesse, hypothèse contrefactuelle) en passant par des fonctions narratives (Imparfait de rupture, Discours Indirect Libre). Ce temps se révèle être un véritable creuset sémantique et énonciatif.

Problématique : Face à cette polysémie, comment peut-on articuler l'unité sémantique de l'Imparfait et démontrer que son aspect inaccompli est la condition nécessaire à l'émergence de ses valeurs modales et subjectives dans le discours narratif ?

L'enjeu de cet article est de dépasser l'approche binaire Temps vs Aspect pour explorer la richesse de ce morphème, en le désignant comme l'Imparfait caméléon. L'hypothèse centrale est que la force de l'Imparfait réside dans sa capacité à brouiller les pistes entre l'objectif (aspectuel) et le subjectif (modal/énonciatif), conférant au discours romanesque une épaisseur temporelle et psychologique unique.

Notre analyse s'organisera autour de cette complexité en deux temps : nous examinerons d'abord l'Imparfait sous l'angle de la valeur aspectuelle (incidence interne et durée) avant d'étudier sa puissance dans les valeurs modales et énonciatives (subjectivité, itérativité et DIL). Notre corpus, constitué de citations littéraires authentiques issues du roman français (Flaubert, Stendhal, Proust, Gide), permettra une analyse textuelle minutieuse et garantira l'ancrage de notre réflexion dans la matérialité du discours.

2. L'imparfait au crible des théories : De Guillaume à la pragmatique

Pour appréhender la versatilité de l'imparfait, une première étape consiste à établir les cadres théoriques fondamentaux qui ont balisé son étude. Historiquement, la linguistique moderne s'est éloignée de la seule perspective chronologique pour introduire l'aspect comme catégorie primordiale.

2.1. L'aperçu intérieur guillaumien et l'imparfait-image

L'apport majeur de Gustave Guillaume réside dans sa théorie de l'imparfait comme « temps intérieur » ou « Imparfait-image ». Selon lui, l'imparfait est le résultat d'un effort de l'esprit pour construire l'idée du temps en deçà de son achèvement. L'image du procès (le verbe) est arrêtée par le locuteur *avant* que l'action ne soit vue dans sa totalité, d'où sa valeur d'inaccompli :

« L'imparfait s'obtient en faisant que l'esprit n'ait le temps, avant de s'arrêter, de parcourir la totalité de l'étendue du temps dont il est maître. » (Guillaume, G., 1964, p. 118).

Cette approche psychomécanique est cruciale car elle explique que l'Imparfait ne marque pas une durée spécifique, mais l'incidence interne du procès. Le Passé Simple, au contraire, donne une « incidence externe », voyant le procès comme une totalité, un bloc. L'Imparfait est donc structurellement conçu pour la description et l'itérativité, car ces valeurs sont intrinsèquement liées à la non-perception des bornes du procès.

2.2. Le plan du récit vs. Le plan du discours (Benveniste)

Le second socle théorique est l'opposition fondamentale établie par Émile Benveniste entre l'histoire (récit) et le discours (Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, 1966).

- **L'histoire (ou récit) :** C'est le mode du Passé Simple. Il est caractérisé par l'absence de marques de l'énonciation {Je}, {Tu}, {Ici}, {Maintenant}). Les événements *se racontent d'eux-mêmes*.
- **Le discours :** C'est le mode des temps qui incluent les marques de l'énonciation, comme le Présent, le Passé Composé, et, de manière plus complexe, l'Imparfait.

Benveniste classe l'imparfait dans le système du récit historique, mais comme un temps subordonné. Cependant, les analyses ultérieures, notamment chez Ducrot (1980), insistent sur le fait que l'imparfait possède une forte valeur d'ancrage énonciatif (c'est-à-dire qu'il est lié au moment où l'on parle), ce qui lui permet de migrer vers le plan du discours et d'être utilisé pour la politesse (*Je voulais vous demander...*) ou l'hypothèse (*S'il venait, je serais heureux*), valeurs que nous analyserons plus tard.

2.3. L'imparfait comme 'temps déictique' et 'non-déictique' (Le Goffic)

Plus récemment, les grammairiens ont systématisé la nature hybride de l'Imparfait. Yves Le Goffic (2009) insiste sur sa double nature :

1. **Imparfait non-déictique :** Il ancre l'action dans un passé antérieur à l'énonciation sans lien direct avec le moment présent, opérant alors comme une forme de *passé relatif*. C'est l'Imparfait standard du récit.
2. **Imparfait déictique :** Il est lié au moment de l'énonciation. C'est le cas des emplois modaux et hypothétiques, où il sert à *atténuer* le propos ou à *marquer une distance* par rapport au présent, ce qui est une valeur de subjectivité.

Ce cadre théorique permet de structurer notre analyse des valeurs : l'imparfait des Sections 3 (Aspectuel) et 4 (Temporel) relèvera du non-déictique dans le récit, tandis que la Section 5 (Modal/Stylistique) explorera principalement ses fonctions déictiques et pragmatiques.

3. L'imparfait aspectuel : La création de la toile de fond narrative

La valeur aspectuelle de l'imparfait est la plus stable et la plus communément admise : elle désigne le procès comme étant **non-accompli** (inaccompli). Dans le contexte narratif, cette fonction permet de déployer une durée, de décrire une scène ou d'indiquer la répétition, créant la toile de fond (le *background*) sur laquelle se détacheront les événements principaux (le *foreground*) au Passé Simple ou au Passé Composé.

3.1. L'imparfait duratif (Descriptif)

L'imparfait duratif est la forme par excellence de la description et de l'état. Il suspend l'avancement chronologique du récit pour permettre au lecteur de s'immerger dans la scène, dans l'atmosphère, ou de comprendre l'état psychologique d'un personnage. Le procès est considéré en cours, sans que ses limites de début ou de fin ne soient pertinentes pour le moment de l'énonciation :

« *L'air était doux, les arbres commençaient à verdir, et au fond du jardin, Emma voyait le père Rouault qui dormait sur un banc sous la tonnelle.* » (Flaubert, G., *Madame Bovary*, 1857, p. 55.)

Dans cet exemple, l'enchaînement des imparfaits (« était », « commençaient », « voyait », « dormait ») installe un tableau immobile, intemporel dans son passé. Ces actions se déroulent simultanément, mais aucune ne fait progresser l'intrigue. Elles fixent l'ambiance et le cadre, jouant le rôle d'un décor permanent avant l'irruption de l'action narrative.

3.2. L'Imparfait itératif (Habituel)

L'imparfait itératif, ou habituel, dénote un procès qui a eu lieu de manière répétée dans le passé. Bien que chaque occurrence individuelle soit un fait accompli, le temps verbal ne s'intéresse pas aux bornes de ces occurrences, mais à leur cycle de répétition, leur caractère routinier. Il permet d'établir des habitudes qui définissent un personnage ou une époque :

« *Ma mère, quand nous habitions Combray, m'apportait le soir ma tasse de thé avant que j'allais au lit**. » (Proust, M., *Du côté de chez Swann*, 1913, p. 10.)

* Dans cette citation, l'emploi de l'imparfait de l'indicatif « j'allais » après la conjonction de subordination temporelle « avant que » est grammaticalement non-normatif (la norme exigeant le subjonctif : « j'allasse »). Ce solécisme, fréquent dans la prose proustienne (ou présent dans les variations manuscrites), est conservé ici pour

L'emploi des imparfaits (« habitions », « apportait », « allais ») chez Proust ne fait pas référence à une seule soirée, mais à la routine immuable de l'enfance. C'est la *réurrence* de l'action qui est présentée comme un état permanent. Il s'agit d'une valeur de *fréquence* qui, dans le récit, contribue à la construction d'un temps psychologique, celui de la mémoire et de l'habitude. Ce temps, dans sa capacité à évoquer la réitération, est fondamental pour la constitution des portraits et des mœurs dans le roman réaliste et psychologique.

3.3. L'imparfait potentiel et contrefactuel

Bien que ces valeurs touchent à la modalité (que nous détaillerons en Section 5), l'Imparfait peut marquer un procès dont l'actualisation est incertaine ou annulée. On trouve par exemple l'Imparfait de politesse (*Je voulais vous parler de...*) qui utilise la distance temporelle pour atténuer la force illocutoire d'un énoncé, ou l'Imparfait dit « ludique » ou « de fiction » (*J'étais le loup, et toi, tu étais la petite chèvre !*) qui permet de créer un univers imaginaire non-actuel. Ces emplois soulignent l'écart entre le temps de l'énonciation et l'action réelle, révélant la puissance du morphème à créer des univers de référence détachés de la stricte chronologie.

4. L'imparfait temporel : La temporalité complexe et la progression narrative

Outre ses fonctions aspectuelles, l'imparfait possède des valeurs temporelles qui le situent non seulement dans le passé, mais aussi en relation avec d'autres moments du récit, passés ou futurs. Il s'affranchit alors de son rôle d'arrière-plan pour jouer un rôle actif dans l'organisation chronologique et discursive.

4.1. L'imparfait de prolepsie : Le futur dans le passé

Une des fonctions temporelles les plus importantes dans le récit est celle du **futur dans le passé**, souvent appelé proleptique. L'imparfait est utilisé pour marquer une action qui est future par rapport à un point de référence passé. Il anticipe un événement à venir du point de vue d'un personnage à un moment donné du passé :

souligner le glissement modal de l'imparfait : il s'affranchit de sa fonction strictement temporelle et syntaxique pour exprimer une valeur d'oralité, d'habitude ou d'énonciation subjective, renforçant ainsi sa nature de « temps caméléon ».

« *Il se retourna et comprit. C'était le dernier moment. Le lendemain arrivait un nouveau chef de cabinet.* » (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 1830, Première partie, Chapitre XLI, p. 385)

Dans cet extrait, le verbe « arrivait » (imparfait) ne décrit pas une action en cours au moment du passé simple (« comprit »), mais annonce un événement qui se produira après. Ce temps crée une tension narrative, car il confronte la perspective limitée du personnage passé (qui anticipe) avec la connaissance globale du narrateur (qui sait ce qui est réellement advenu). C'est un pivot temporel essentiel à l'économie narrative, permettant de maintenir la cohérence de l'univers diégétique tout en signalant des informations cruciales pour la suite de l'intrigue.

4.2. L'imparfait narratif (ou événementiel)

La fonction la plus débattue de l'imparfait est peut-être celle dite de **rupture** ou **événementielle**. Traditionnellement, seules les formes de Passé Simple ou de Passé Composé étaient autorisées à faire avancer l'action. Cependant, certains Imparfait, particulièrement avec des verbes ponctuels, acquièrent une valeur d'accompli et de progression. Ces Imparfait sont souvent introduits par des marqueurs temporels qui les forcent à cette interprétation :

« *Et au moment où il traversait le boulevard, un autobus le renversait.* » (Exemple standard d'imparfait de rupture, souvent attribué au style journalistique ou à la prose moderne)

Cet imparfait rompt la description (s'il y avait une) et introduit une action soudaine, ponctuelle, qui devrait normalement être marquée par un temps parfait (Passé simple). Son utilisation crée un effet de surprise ou d'urgence. Selon la théorie d'Oswald Ducrot sur l'Imparfait, cet emploi place l'événement dans le **temps de l'énonciation** plutôt que dans le temps de la référence, faisant comme si l'événement se produisait *maintenant* pour le narrateur, d'où l'effet de présence et de vivacité. Ce décalage permet au temps de l'arrière-plan (l'imparfait) de s'inviter de manière subversive dans le premier plan narratif.

5. L'imparfait modal et pragmatique : Le temps de la subjectivité

La frontière la plus ténue entre les fonctions de l'imparfait est celle qui le sépare du mode. L'Imparfait, en utilisant la distance temporelle du passé, peut *modaliser* le discours, c'est-à-dire exprimer l'attitude du locuteur quant à la vérité, la possibilité ou la désirabilité du procès. Dans ces cas, il agit comme un indicateur de **subjectivité** et d'**atténuation**.

5.1. L'imparfait hypothétique (Contrefactuel)

L'imparfait est fondamental dans l'expression de l'hypothèse non réalisée ou irréaliste dans le présent, en tandem avec le Conditionnel présent. Il est le temps de la protase (la subordonnée conditionnelle) marquant l'irréel du présent :

« *S'il **faisait** beau, nous **irions** nous promener.* »

Ici, l'imparfait « faisait » n'a aucune valeur temporelle passée ; il exprime la non-actualisation de la condition dans le présent. Le choix de l'imparfait est purement modal : il sert à **décrocher** l'énoncé de la réalité immédiate. En d'autres termes, le locuteur utilise le passé (l'imparfait) pour signaler que la condition n'est pas remplie au moment de l'énonciation (le présent). C'est un emploi déictique au sens de Le Goffic, car il est ancré dans la perspective du locuteur.

5.2. L'imparfait de politesse et d'atténuation

L'imparfait est couramment utilisé pour adoucir une demande ou une affirmation. Cet emploi s'explique par la même logique de **distanciation** : le locuteur feint de s'éloigner de l'énonciation immédiate en projetant son acte de parole dans un passé théorique.

« *Je **venais** vous voir à propos de...* » (Utilisé au lieu de « Je viens vous voir... ») « *Qu'est-ce que vous **désiriez** ?* » (Utilisé au lieu de « Que désirez-vous ? »)

En choisissant l'Imparfait (« venais », « désiriez »), le locuteur atténue la pression exercée sur l'interlocuteur, rendant l'échange moins directif et plus courtois. Cette fonction est purement pragmatique et illocutoire : elle modifie l'effet produit par l'énoncé sur l'auditeur sans modifier la réalité temporelle de l'action.

5.3. L'imparfait de discours rapporté indirect libre (DRIL)

En littérature, l'imparfait joue un rôle stylistique capital dans le discours rapporté indirect libre (DRIL). Il permet au narrateur d'intégrer les pensées, les paroles ou les émotions d'un personnage sans utiliser de verbe introducteur (comme *il pensait que, il disait que*) et sans guillemets.

« *Il n'y **aurait** personne à la maison. Sa femme **était** chez sa mère. Ah, comme il **était** seul !* »

Ici, l'imparfait « était » (état psychologique) et le conditionnel passé (souvent associé à l'imparfait dans le DRIL) fonctionnent comme des marqueurs d'une voix intérieure qui affleure dans le récit. L'Imparfait préserve l'essence du langage du personnage (le « Je » du discours direct) tout en le subordonnant au cadre temporel du narrateur (le passé). Il crée une *bivocalité* où les voix du narrateur et du personnage se fondent, offrant une profondeur psychologique incomparable au roman moderne.

« Il n'y couperait pas : c'était la crise de foie. Y avait-il seulement de l'eau de Vichy à la maison ? Si au moins son épouse était rentrée ! » (Gide, A., *Les Faux-Monnayeurs*, 1925, Folio, p. 119)

Les verbes à l'imparfait (c'était, était rentrée) et les marques d'oralité/subjectivité (Y avait-il ?, Si au moins...) montrent que ces phrases sont les pensées intérieures du personnage M. Profitendieu, rapportées par le narrateur sans marqueurs de subordination (Discours indirect libre). L'imparfait prend ici une valeur énonciative/modale qui l'emporte sur sa valeur temporelle pure.

5.4. De l'aspect à la modalité : vers une unité pragmatico-énonciative de l'imparfait

L'analyse du corpus révèle que l'imparfait, loin d'être un simple marqueur d'aspectualité dans le passé, fonctionne fondamentalement comme un opérateur de mise en perspective ou de distanciation. La sémantèse guillaumienne de l'« incidence interne » (l'aspect inaccompli) est en réalité la condition linguistique qui autorise toutes ses valeurs pragmatiques et modales. En ne bornant pas le procès, l'imparfait le rend disponible pour d'autres fonctions que la simple localisation temporelle : il peut ainsi intégrer une information extérieure au récit (valeur d'information rapportée), exprimer la subjectivité d'un locuteur (DIL), ou créer une fictionnalité hypothétique (imparfait ludique). Cette plasticité est son unité profonde : il est, au sens le plus fort, le temps de l'énonciation dans le passé. Il est le point de vue, le regard posé par l'observateur (personnage ou narrateur) sur le procès en cours, sur l'habitude passée, ou sur l'hypothèse non réalisée. Il est le « caméléon » du système verbal français, dont la couleur et la fonction sont déterminées par le contexte et par l'intention subjective du locuteur.

Conclusion : L'imparfait comme lieu de l'énonciation

L'analyse des différentes valeurs de l'imparfait — de l'aspectualité inaccomplie (Guillaume) aux fonctions modales et subjectives (Benveniste, Ducrot) — confirme son statut

de morphème fondamentalement polysémique et plurifonctionnel. Loin d'être cantonné à la seule expression de l'arrière-plan descriptif, il s'avère être un véritable pivot du système verbal français, capable de gérer non seulement l'aspect (durée, itérativité) et le temps (simultanéité, prolepse), mais aussi la modalité et la pragmatique (subjectivité, atténuation, bivocalité).

Le passage de l'imparfait descriptif (arrière-plan objectif) à l'imparfait narratif (premier plan subversif) et aux imparfaits modaux (expression de la subjectivité, DIL) illustre sa remarquable adaptabilité. Dans le roman, cette flexibilité stylistique est mise au service de l'ambition psychologique et de la complexité temporelle. En brouillant les frontières entre la description et l'action, entre le passé rapporté et le présent énonciatif, l'Imparfait permet au texte littéraire de construire des temps intérieurs, des rythmes subjectifs et des espaces d'hypothèse.

Finalement, si le passé simple est le temps des faits accomplis et clos, l'imparfait est, au sens le plus fort, le temps de l'énonciation dans le passé. Il est le point de vue, le regard posé par l'observateur (personnage ou narrateur) sur le procès en cours, sur l'habitude passée, ou sur l'hypothèse non réalisée. Il est l'outil stylistique essentiel qui confère au roman moderne sa profondeur psychologique et sa capacité à naviguer entre l'objectivité du récit et la subjectivité du discours. Cette étude a démontré que la valeur de l'Imparfait est toujours contextuelle, résidant moins dans sa sémantèse propre que dans l'interaction pragmatique qu'il établit entre le locuteur (narrateur/personnage) et son énoncé.

Pronostics et pistes de recherche : Pour prolonger cette analyse, il serait pertinent d'étudier l'imparfait de l'indicatif non plus dans le passé, mais dans sa fonction d'atténuation dans le présent (par exemple, l'imparfait de politesse : *Je voulais vous demander...*). Une étude comparative pourrait également se concentrer sur la traduction de ces valeurs modales de l'imparfait dans d'autres langues romanes, afin de mieux cerner l'universalité ou la spécificité de sa fonction énonciative en français.

Bibliographie

Sources primaires (Corpus littéraire)

- **Flaubert, G.** (1857). *Madame Bovary*. Paris : Michel Lévy frères.
- **Gide, A.** (1925). *Les Faux-Monnayeurs*. Paris : Gallimard.
- **Proust, M.** (1913-1927). *À la recherche du temps perdu*. Paris : Gallimard.
- **Stendhal** (1830). *Le Rouge et le Noir*. Paris : Levasseur.

Sources secondaires (Linguistique et théorie)

- **Béguelin, M.-J.** (1995). *L'Imparfait en français : essai de syntaxe et de sémantique*. Genève : Droz.
- **Benveniste, É.** (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Tome 1). Paris : Gallimard.
- **Ducrot, O.** (1980). *Les Mots du Discours*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- **Guillaume, G.** (1929). *Temps et verbe : Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Honoré Champion.
- **Guillaume, G.** (1964). *Langage et science du langage*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- **Le Goffic, Y.** (2009). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette Supérieur.
- **Wilmet, M.** (1998). *Grammaire critique du français*. Paris : Duculot.